

Demande d'autorisation AFFICHAGE ASSOCIATIF

Toute demande devra respecter la réglementation relative à l'affichage associatif.

A déposer en Mairie au minimum 3 semaines avant la date souhaitée d'affichage
accompagnée d'un visuel de la banderole
ou à envoyer par mail secretariat@mezieres-sur-couesnon.bzh

Nom de l'association :	
Adresse de l'association :	
Code postal :	
Ville :	
Nom/Prénom demandeur :	
Téléphone :	
Adresse mail :	

Une réponse vous sera envoyée par mail dans un délai d'une semaine après réception de votre demande.

Sollicite l'autorisation d'installer une banderole

Description de l'évènement :	
Date et lieu :	

Date de début d'affichage souhaitée	Date de fin d'affichage souhaitée	Dimension de la banderole	Lieu d'implantation
		Longueur (maxi 220) : cms	Panneau affichage devant local technique
Maximum 2 semaines		Largeur (maxi 70) : cms	

Fait à,
le

SIGNATURE ASSOCIATION

Date de réception Mairie :

